



Compte rendu du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles du 28 mai 2015

Etaient présents : Jérôme Coumet, Annick Olivier, Danièle Seignot, Philippe Moine, Dorothée Collet, Francis Combrouze, Laure Esquieu, Félicia Carsalade d'Ornano, Cécile Dalle, Déborah Herco, Kais Idriss, Cécile Manal, Anne-Christine Lang, Danielle Brioude, Laurence Guillo, Martine Bayout, Josée Herrmann, Benjamin Rataud, Christian Cahn et Marie-Louise Soula

Etaient excusés ou absents: Adeline Lamberbourg, Etienne Traisnel, Yves Contassot, Elisabeth Stibb, Marie-José Raymond-Rossi, Aïcha Ansar-Rachidi, Ingrid Devillers, Mamadou Dia, Laurence Dutriez, Salwa Fathallah Menard, Anne Jollet. Marie Strub, Denis Baupin, Serge Javerlhac, Jean-Pierre Mellier, Françoise Cazals, Mireille Lagard-Viau.

1) Approbation du procès-verbal du Comité de Gestion du 24 mars 2015 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Jérôme Coumet rappelle que lors de l'Assemblée générale du 30 juin, les sociétaires éliront les représentants des parents d'élèves au comité de gestion. Le bureau de vote sera ouvert de 18 à 20 heures.

2) Présentation du rapport moral et financier de l'exercice 2014 :

JP Ruggieri donne quelques chiffres : 1 722 216 repas servis, 171 809 repas adultes, 6 000 repas servis le mercredi...

Il rappelle que les menus sont élaborés tous les quatre mois par la diététicienne et ensuite analysés et validés par la commission des menus. Nous respectons les recommandations concernant la composition des repas servis en restauration scolaire et la sécurité des aliments. Au cours de ces dernières années, nous avons augmenté la gamme des produits labellisés (bio, MSC et Label Rouge). En 2014, nous avons atteint 32% de produits issus de l'alimentation durable.

La Caisse des Ecoles fournit les repas des enfants qui fréquentent les centres de loisirs d'été et quatre « espaces nature », ce qui correspond à 82 479 repas. Nous finançons et organisons l'opération « un fruit à la récré » qui contribue à lutter contre la prise de poids et l'obésité. Nous évaluerons prochainement cette opération avec l'ensemble des acteurs.

La diététicienne Carine Joannes intervient dans les classes pour sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée de façon ludique.

Concernant les aspects budgétaires, le prix moyen payé par les familles est de 3,17€ pour un prix de revient du repas de 6,07€. La subvention de restauration de la Ville de Paris est de 6 562 005€.

Mme Bayout demande si la création de deux tranches de tarif supplémentaires 9 et 10 va améliorer la situation financière de la caisse des écoles. Il lui est répondu que selon les prévisions de la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris (DASCO), les tarifs 9 et 10 devraient permettre un gain d'environ 100 000€.

Concernant les activités culturelles et de loisirs, 348 enfants sont partis en vacances avec la Caisse des Ecoles en 2014. Tous ces séjours sont aux tarifs journaliers « arc en ciel » de la Ville de Paris.

18 classes sont parties en classes de découverte avec la Caisse des Ecoles, pour cinq jours. Cette activité spécifique à notre Caisse des Ecoles ne reçoit aucune subvention de la Ville de Paris.

La Caisse des Ecoles distribue un livre cadeau en fin d'année aux élèves de GS et de CM2. Mme Bayout indique que la commission a décidé de retenir le très beau livre « Le dessus des cartes » pour la deuxième année consécutive.

M. Kays Idriss demande que la Ville de Paris fasse un effort pour embellir et réduire les nuisances sonores dans les salles à manger et nous invite à privilégier les projets allant dans ce sens lors du vote sur les budgets participatifs.

Le rapport moral et financier est adopté à l'unanimité

3) Délibération pour remise de dettes :

La délibération est adoptée à l'unanimité.